

SYNDICALISME ET MOUVEMENT OUVRIER

PAR

Alain TOURAINE

Directeur de Recherches au CNRS (CADIS)

Au moment où tant de voix s'élèvent pour nous inviter à tourner le dos à une société industrielle qui serait épuisée et à retirer au mouvement ouvrier l'importance qui lui a été si longtemps attribuée, je tiens, comme un de ceux qui ont le plus tôt attiré l'attention sur les transformations économiques, sociales et culturelles, qui ont incité quelques-uns, dont je suis, à parler de société post-industrielle, à dire avec force la nécessité de continuer et d'approfondir la réflexion sur la société industrielle et en particulier sur le mouvement ouvrier. Comment ne pas songer ici à l'exemple donné par ceux qui réfléchirent les premiers sur l'industrialisation et sur les luttes ouvrières, et qui naturellement appuyèrent leur réflexion et leur action sur une analyse de la Révolution française et des luttes pour la démocratie politique ?

Nous avons également besoin d'un regard neuf, capable de saisir ce qui apparaît, capable aussi de reconnaître la nécessité d'idées nouvelles, et d'une mémoire longue, sans laquelle nous ne saurons pas comprendre l'apparition des changements les plus profonds de notre temps. Plus précisément, je doute que ceux qui ne portent plus intérêt au mouvement ouvrier soient capables de réfléchir utilement sur la formation de nouveaux mouvements sociaux qui nécessairement seront à la fois différents du mouvement ouvrier et dans le prolongement d'une partie de son inspiration. Il est toujours nécessaire de rappeler que la réflexion sur le passé est indispensable à la compréhension du présent et à la perception des directions de l'avenir.

Profitons surtout de la longue et diverse expérience des luttes ouvrières pour formuler des questions qui ne sont pas seulement d'ordre historique : qu'est-ce qu'un mouvement social ; quels sont ses formes et ses enjeux ? quels sont ses déterminants ? C'est dans cet esprit que je souhaite réfléchir ici sur le syndicalisme ouvrier : quelle différence faut-il établir dans notre vocabulaire et notre analyse entre syndicalisme et mouvement ouvrier ? A quelles conditions donc ce que je nomme un mouvement social se forme-t-il ? Il faut donc d'abord introduire quelques principes d'analyse, avant de les appliquer à la longue histoire ouvrière.

I. — ELEMENTS D'ANALYSE

L'action ouvrière a été et doit être analysée de trois points de vue complémentaires.

A) Le syndicalisme est d'abord une défense collective d'intérêts qui ne sont pas seulement économiques, mais qui ont toujours un fondement économique ou professionnel. Le syndicalisme n'aurait pas existé s'il n'avait pas été avant tout une défense collective des salaires, de l'emploi et des conditions de travail, et en tout premier lieu, une volonté d'établir des contrats collectifs de travail pour empêcher les employeurs d'imposer à des salariés isolés des conditions draconiennes d'emploi et de rémunération. Cette défense économique peut s'organiser au niveau d'une branche ou même au niveau national, mais elle est toujours enracinée dans une action concrète menée au niveau du poste de travail, de l'équipe, de l'atelier, de l'usine et de l'entreprise.

Parfois cette défense économique a été expliquée par la misère, c'est à-dire par une lutte pour la subsistance. Mais il est évident qu'on ne peut pas réduire l'action syndicale à une lutte pour la vie, surtout dans les pays industrialisés, où le niveau réel des salariés s'est élevé, de manière irrégulière mais au total très rapide, depuis un siècle. La meilleure interprétation de ces luttes économiques a été donnée dès les débuts du syndicalisme par ceux qui ont parlé de syndicalisme de marché ou de syndicalisme d'affaires. Ces luttes économiques s'efforcent d'améliorer la position relative des salariés sur le marché du travail. Il est généralement faux de parler d'offre et de demande sans autre précision, comme si le travail n'était qu'une marchandise, comme si le marché du travail était unifié et entièrement mobile. Mais on peut dire, en termes il est vrai trop généraux, que la défense économique est toujours la mise en relation de ce qu'un groupe professionnel ou de ce qu'un individu a conscience d'apporter, défini en termes de qualification, ou de rareté ou de danger, et ce qu'il reçoit en termes de rémunération ou de sécurité.

B) De telles luttes économiques sont forcément limitées ; leur objectif principal est de modifier la position relative des salariés dans l'échelle

hiérarchique ou dans la répartition des bénéfices de l'entreprise comme du revenu national. Dans la plupart des cas, il est facile de voir que les luttes ouvrières vont au-delà de ces objectifs et mettent en cause les règles du jeu social, les conditions de détermination du salaire et pas seulement son montant. En ce sens, elles deviennent politiques. Non pas qu'elles soient toujours liées à l'action d'un parti politique, mais parce qu'elles cherchent à modifier le système de décision à divers niveaux de l'organisation économique et sociale. S. M. Lipset a insisté à juste titre sur la relation forte qui existe entre le caractère réformiste ou révolutionnaire de l'action collective, et le niveau de participation sociale et politique de la catégorie considérée. Il a en particulier bien dégagé les caractéristiques du syndicalisme français.

Les ouvriers français ont reçu plus tôt que d'autres des droits politiques, en particulier avec l'instauration du suffrage universel en 1848, mais ils ont très tardivement et très partiellement reçu la capacité d'intervenir, au niveau de leur entreprise ou de leur industrie, dans la détermination collective de leurs conditions de travail. Parmi les grands pays industriels, la France est probablement celui où les négociations collectives se sont introduites avec le plus de difficultés. Après la première Guerre Mondiale, les quelques conventions collectives signées n'eurent guère d'effet et c'est lentement après la deuxième Guerre Mondiale que la négociation collective entra dans les mœurs et encore avec quelles limitations ! Ce n'est pas par hasard que les deux grands moments de négociation collective, Matignon en 1936 et Grenelle en 1968 furent de fausses négociations collectives, furent des décisions préparées et presque imposées par l'Etat à des employeurs qui résistaient à la négociation, tandis que des fractions importantes du syndicalisme manifestaient d'égales réticences à l'égard de ce qui pouvait apparaître comme une collaboration de classe. L'étude historique de l'action syndicale, menée en particulier par Shorter et Tilly dans leur étude classique des grèves en France, montre bien que celles-ci ne répondent pas directement à la conjoncture économique, qu'elles se développent par flux et reflux, beaucoup plus directement liées à une conjoncture politique qu'à une conjoncture économique. Des vagues de grèves se déclenchent chaque fois que le monde ouvrier réagit soit positivement à une augmentation de son influence politique, soit négativement à une diminution de celle-ci. L'exemple de plus évident est celui de Juin 1936, grand mouvement de grève qui suit immédiatement la victoire électorale de Mai 1936 et, en sens inverse, les grandes grèves, menées surtout dans le nord de la France, de la fin de 1947 et aussi de la fin de 1948, qui répondent à l'élimination du Parti Communiste du gouvernement. C'est le même type d'analyse qui commande les études plus récentes sur les négociations collectives. De plus en plus les organisations ouvrières comme les organisations patronales, et d'autres, sont des agents importants du système de décision économique. Dans tous les pays industriels ou en voie d'industrialisation, la gestion de l'économie suppose des accords entre l'Etat et ce qu'on a de plus en plus souvent appelé les partenaires sociaux. Il est vrai que les syndicats

en France ont longtemps résisté à toutes les formes de co-gestion, que ce soit au niveau de l'entreprise ou au niveau de l'économie nationale. Mais même les syndicats qui ont l'orientation la plus révolutionnaire relient toujours les revendications sociales à des propositions de politique économique. Le syndicalisme, sous toutes ses formes, est donc partie prenante d'un système politique, même quand il est associé à des partis d'inspiration révolutionnaire.

C) Le syndicalisme ne cherche pas seulement à modifier le *jeu* économique ou même les *règles du jeu politique* ; il est aussi un acteur collectif qui conteste les orientations générales de la société, quelquefois même ses orientations culturelles, et il existe bien des formes d'action ouvrière qui s'attaquent au progrès technique et à ses conséquences professionnelles. Mais il n'existe de mouvement ouvrier et même de syndicalisme fort si cette contestation culturelle est remplacée par une contestation sociale qui met en cause non pas des orientations de la société industrielle mais le pouvoir social qui s'exerce sur l'industrialisation, sur la forme sociale qui est donnée à des ressources et à des orientations culturelles qu'on peut réunir sous le nom général de société industrielle. C'est ici, et seulement ici, qu'il faut, me semble-t-il, parler de mouvement ouvrier, car la seule définition claire d'un mouvement social — au-delà de l'usage commun que nous faisons tous de ce mot pour désigner n'importe quel type de lutte ou de protestation collective — est de désigner l'action d'un acteur collectif qui lutte pour transformer le mode de contrôle social des ressources culturelles centrales dans un certain type de société. Ce qui peut aussi bien être dit sous une forme plus traditionnelle : il n'y a de mouvement social qu'animé par une conscience de classe, si on définit sociologiquement les classes comme les groupes qui s'affrontent pour le contrôle des principales ressources économiques, cognitives et étatiques qui constituent la base culturelle d'une société dont les formes d'organisation dépendent des luttes de pouvoir entre classes opposées et entre forces politiques qui expriment plus ou moins directement ces affrontements sociaux -centraux.

Ces trois niveaux de signification des luttes ouvrières peuvent s'opposer les uns aux autres : on a souvent entendu dans les rangs du syndicalisme dénoncer l'économisme de certains, et aussi la tentation du syndicalisme de se subordonner à l'action de forces proprement politiques ; inversement, beaucoup ont dénoncé le rôle des idéologies qui éloignent les luttes ouvrières de leur lieu naturel, c'est-à-dire, de l'entreprise et de l'atelier. Mais il est plus intéressant d'observer que les luttes ouvrières ne peuvent s'élever au niveau le plus élevé, et devenir ainsi un mouvement social, qu'à condition de dépasser, mais en les incorporant, les niveaux moins élevés d'action. On conçoit mal ce qu'est une lutte ouvrière de classe qui ne repose pas sur la défense du salaire et sur la volonté d'obtenir le droit de négocier les conditions de travail et d'emploi. Mais en même temps, il faut reconnaître la pluralité de sens de chaque lutte et par conséquent aussi l'autonomie relative de différents déterminants.

En particulier, il faut souligner avec force que ce qui détermine le caractère réformiste ou révolutionnaire, modéré ou radical, de l'action ouvrière, en tant qu'action politique, est indépendant de ce qui détermine la formation d'un mouvement social au cœur des luttes ouvrières. Je revierdrai sur ce point central : quand et comment le syndicalisme est-il un mouvement social, le mouvement social populaire central de la société industrielle ?

Mais avant d'entrer dans ces analyses concrètes, il faut introduire un deuxième ordre d'éléments d'analyse, dont on verra vite qu'ils ne sont pas entièrement indépendants de ceux qui viennent d'être proposés.

Un mouvement social est défini par l'association d'un conflit entre des acteurs sociaux et de la référence *commune* de ces acteurs aux mêmes enjeux culturels. Il n'y a de mouvement ouvrier que si des organisations ouvrières luttent contre des organisations ou des forces patronales pour changer la gestion, sociale, économique et politique de la technologie industrielle et beaucoup plus largement de la société industrielle. C'est pourquoi j'ai indiqué depuis longtemps qu'un mouvement social se définissait par la combinaison, qui n'est pas seulement descriptive, de trois principes : la définition de l'acteur (que j'ai appelé principe d'identité *i*), la définition de l'adversaire social (que j'ai appelé principe d'opposition *o*), et la référence à des enjeux culturels communs (que j'ai appelé principe de totalité *t*). Mais si on observe les luttes sociales et en particulier syndicales, on voit qu'elles n'ont pas toujours, présentes en elles, ces trois principes d'analyse ou que ceux-ci ne sont pas toujours forcément liés les uns aux autres. De même que je disais il y a un instant que le mouvement social ne se forme qu'en dépassant la défense économique et la pression politique, de même il faut reconnaître qu'existent toujours plus ou moins, à l'intérieur d'un mouvement social, des formes de luttes plus élémentaires, définies par la présence d'un seul ou de deux seulement des trois principes qui viennent d'être définis. Contentons-nous ici de définir ces formes élémentaires de lutte.

Les plus simples sont celles qui ne comportent qu'un des trois éléments. On appellera luttes *défensives* celles qui ne mettent en jeu que l'affirmation d'une identité collective, par exemple la défense d'un groupe professionnel ou d'une activité locale. Les luttes de *dénonciation* sont celles qui ne sont animées que par l'opposition à un adversaire, de rejet d'une initiative de l'adversaire, non pas au nom d'un acteur social concret, mais en termes généraux qui sont parfois exprimés en termes moraux et juridiques : soulèvements contre un licenciement, une augmentation des prix ou des cadences, un abaissement des salaires ou la suppression d'une prime. Enfin, on peut nommer luttes d'*intégration* celles qui en appellent, au-delà de toute référence à des acteurs sociaux particuliers, à la participation, qu'elle soit culturelle, politique ou économique.

D'un niveau plus élevé, mais pas forcément d'une importance historique plus grande, sont les luttes qui combinent deux des trois principes mentionnés. Les *revendications* défendent un acteur social contre son adversaire, comme, sur le marché, un acheteur contre un vendeur, ou

inversement. Les luttes qui combinent la référence à l'identité de l'acteur et à des enjeux culturels communs à tous les acteurs, peuvent être nommées *innovation* : l'acteur s'identifie aux enjeux culturels, comme par exemple celles des féministes qui en ont appelé à l'émancipation des femmes au nom de la modernité et en dénonçant un patriarcat traditionnel. Enfin, appelons *révolte* un mouvement qui se soulève contre l'ensemble de la société considérée comme identifiée aux intérêts d'un groupe dirigeant. Ce dernier type de lutte a souvent été nommé gauchiste. Il n'a en réalité jamais eu une très grande importance dans le syndicalisme, car celui-ci a rarement été anti-industriel ; en revanche, le thème de la révolte a souvent été présent dans des groupes politiques et surtout dans des tendances idéologiques qui se voulaient proches des luttes sociales. C'est déjà le cas de Sorel, animé par une vision pessimiste de la modernité ; c'est encore vrai chez un Michel Foucault et avant lui chez un Marcuse que l'un et l'autre voient la société comme entièrement dominée par un pouvoir de telle sorte que les seules luttes possibles ne peuvent être menées que par des révoltés, des marginaux, disait Marcuse, ou même, en passant à travers « l'infamie », comme disait Foucault, qui, pour cette raison, voulut appuyer le mouvement des prisons.

Il ne faut pas dire qu'un mouvement social, parce qu'il combine par définition les trois dimensions au lieu de n'en posséder qu'une ou deux, s'oppose entièrement à toutes les formes d'action collectives qui viennent d'être mentionnées. Au contraire, il n'existe pas de mouvement social qui ne porte en lui, avec une certaine autonomie, revendications, innovations et révoltes, et même défensives, dénonciations et intégrations ; mais inversement, il n'existe pas de mouvement social si ces autres formes d'action ne sont pas subordonnées au mouvement social proprement dit.

II. — SITUATION HISTORIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER

J'ai rapidement indiqué les déterminants de l'action de défense économique ou de pression politique du syndicalisme. Reste à apporter une réponse à la question qui est centrale, au vu des analyses précédentes : quels sont les déterminants de la formation du mouvement ouvrier, c'est-à-dire de la présence dans le syndicalisme d'un mouvement social ? L'idée que j'ai proposée dans un livre déjà ancien, « *La conscience ouvrière* » (Seuil, 1966) et que nous avons reprise et développée selon d'autres méthodes, dans le livre que j'ai publié récemment avec Michel Wieviorka et François Dubet, « *Le mouvement ouvrier* » (Fayard, 1984), est que la formation du mouvement ouvrier dépend non pas de la situation économique ou politique des travailleurs, mais de la nature des rapports sociaux de travail, que c'est la forme de subordination du travail ouvrier à l'autorité managériale qui est ici le facteur déterminant. Car l'industrie est avant tout, comme l'ont tout de suite souligné les premiers

analystes de la société industrielle, et en particulier Marx au début du *Capital*, le rassemblement des productions dans la fabrique, leur soumission collective à des règles supposées rationnelles, et en tout cas gérées par un organisme central d'organisation du travail. De Adam Smith à Durkheim, tous les théoriciens de la société moderne ont souligné l'importance centrale de la division du travail. Dans l'industrie, ce triomphe de l'organisation du travail a signifié la subordination de l'autonomie professionnelle ouvrière à des règles d'organisation, qui cherchent le plus souvent à se justifier par leur propre rationalité, mais qui sont toujours l'expression concrète du pouvoir exercé dans l'entreprise et dans l'ensemble du système de production par les dirigeants, que ceux-ci soient privés ou publics, qu'ils soient la bourgeoisie ou l'État, car il n'existe aucune différence, de ce point de vue central, entre la conscience de classe des ouvriers anglais, français ou américains en lutte contre les entreprises capitalistes et la lutte des ouvriers polonais ou roumains en lutte contre des entreprises publiques directement gérées par l'État.

Cette explication doit prendre une forme historique. Dans un travail encore plus ancien que « *La conscience ouvrière* », (« *L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault* », 1955) j'ai proposé de décrire l'évolution de l'organisation industrielle comme la succession de trois phases : la phase A, dominée par le maintien de l'autonomie ouvrière, quelquefois sous la forme du métier ouvrier qualifié, d'autres fois aussi sous la forme de l'autonomie de tâches non qualifiées, comme dans le bâtiment ou les mines ou la sidérurgie ; une phase B, symbolisée par le taylorisme et le fordisme, qui est le moment d'emprise de l'organisation du travail sur l'autonomie ouvrière ; une phase C, définie par le triomphe de l'organisation, où le travail ne se définit plus que comme un rôle dans un système de communication, mécanisées, automatisées ou non. L'étude approfondie, quantitative, des attitudes au travail et plus particulièrement de la conscience de classe ouvrière, montre que celle-ci culmine dans la phase B, et même plus précisément qu'elle atteint son niveau le plus élevé parmi les ouvriers qualifiés des entreprises de production de masse, lorsque ces ouvriers qualifiés sont payés au rendement. Il est facile de voir que cette catégorie est en effet celle qui subit de plein fouet la perte de l'autonomie ouvrière. Cette perte est moins brutale dans les industries de fabrication en petite série ; moins brutale aussi lorsque la rémunération est moins directement liée à la production ou à la productivité. La conscience de classe est aussi plus faible chez des ouvriers non qualifiés qui ont moins la capacité d'opposer leur travail à l'organisation, leur qualité de producteur autonome aux intérêts de l'usine et du patronat. Mais le mouvement ouvrier n'atteint son plus haut degré de conscience et d'action que lorsqu'il intègre les luttes des ouvriers qualifiés et non qualifiés ou semi-qualifiés, mêlés dans les mêmes usines de grande production. Aux États-Unis, le mouvement ouvrier culmine avec la création du CIO, la nouvelle organisation syndicale qui dépasse la défense professionnelle plus étroite menée par l'AFL, et qui s'implante d'abord dans l'industrie de l'automobile à Détroit et dans celle du caoutchouc à Akron.

En France, la première grande grève dirigée contre le taylorisme est celle qui éclata en 1913 à l'usine Renault, et qui sera animée et interprétée par certaines des figures centrales du mouvement ouvrier français : Merrheim et Monatte. Après la deuxième Guerre Mondiale, en pleine période de développement et de croissance industrielle, le syndicalisme français se mobilisera surtout autour du thème des cadences infernales qui apparaît à la fin des années cinquante, en particulier aux usines Peugeot. Du début du siècle jusqu'à la fin des « Trente Glorieuses », l'action syndicale dans les grands pays industriels, au moins dans ceux où pouvait exister un syndicalisme libre, c'est-à-dire à l'exclusion des régimes de dictature, en Allemagne, en Italie, en Espagne, etc., c'est cette conscience de classe qui a animé un syndicalisme qui a été de manière variable mais presque toujours, porteur d'un mouvement social.

Cette conception est différente de celle qui a été défendue par un remarquable observateur du syndicalisme, Serge Mallet. Celui-ci a voulu donner une interprétation différente de la mienne, de l'idée que j'avais introduite des trois phases de l'évolution industrielle. Il a pensé, non sans raison, et avec une force remarquable d'expression, que le syndicalisme pouvait, d'une phase à l'autre, s'élever vers un niveau plus élevé d'action, c'est-à-dire devenir toujours davantage un mouvement social, puisque les progrès de l'organisation amenaient les luttes de défense ouvrière à mettre en cause de plus en plus directement l'ensemble de l'organisation économique et sociale. Plus concrètement encore, Serge Mallet affirma la possibilité croissante pour le syndicalisme de se libérer des partis politiques, de mener une action réellement auto-gérée. La pensée de Serge Mallet fut renforcée et largement justifiée par de grands événements, des luttes qui s'efforcèrent effectivement d'aller au-delà des limites habituelles de l'action syndicale : en France, la grève LIP, et surtout en Italie, l'ensemble de luttes animées d'abord par l'Operaismo, qui se déclenchèrent à partir de l'automne chaud de 1968 et qui transformèrent pendant cinq ans environ l'action du syndicalisme italien et la réflexion sur lui. Ce n'est pas sans raisons qu'au milieu des années soixante-dix, le principal livre écrit sur le syndicalisme, et publié en anglais, sous la direction de A. Pizzorno, sociologue italien, et de C. Crouch, sociologue anglais, livre dédié à Serge Mallet, prématurément disparu, ait été tout entier animé par l'idée de la montée du syndicalisme ouvrier vers une sorte de pan-syndicalisme qui pouvait apparaître par certains côtés comme la revanche des auteurs de la Charte d'Amiens, de Griffuelhes et des animateurs des syndicalistes d'Action Directe contre la longue subordination, en France dès 1910, et l'arrivée de Jouhaux à la tête de la CGT, du syndicalisme à l'action politique. Comment ne pas partager d'abord les idées de Serge Mallet et reconnaître qu'en effet au début des années soixante-dix, le syndicalisme en Europe occidentale au moins, s'élève plus haut qu'il n'avait jamais voulu et propose une conception de l'action ouvrière qui ne sera traduite que partiellement par le thème de l'auto-gestion, adopté par la CFDT, et qui vise à faire du mouvement ouvrier

l'acteur central et direct de la gestion des conflits sociaux et politiques liés à la société industrielle.

Mais de même que Mai 1968 fut, au niveau des étudiants et des intellectuels, le chant du cygne d'une idéologie révolutionnaire et ouvriériste qui devait disparaître définitivement après l'échec de la grève étudiante de 1976 en France et qui devait conduire certains militants désorientés jusqu'au terrorisme en Italie et en Allemagne, le pan-syndicalisme de Lip et des Italiens fut, par son échec même, le signe de la fin de la période centrale du mouvement ouvrier plutôt que l'annonce de son renouvellement. Car, même si le début d'une nouvelle crise de la société industrielle pouvait expliquer une nouvelle radicalisation de l'action ouvrière, de manière plus profonde les transformations de l'appareil de production conduisaient inexorablement au déclin du mouvement ouvrier. Les salariés se divisent de plus en plus en deux catégories. D'un côté, ceux qui sont définis par un statut professionnel, par un rôle et par un niveau, qui peuvent prendre la forme de garanties juridiques d'emploi et de carrière et qui dérivent plus ou moins fortement vers un nouveau corporatisme en s'efforçant de défendre les intérêts de leur catégorie professionnelle à l'intérieur même de l'Etat, comme le font les fonctionnaires, les employés des services publics ou les agriculteurs, et de l'autre, des salariés de moins en moins directement liés à la production, atteints par le sous-emploi, le risque de chômage et la déqualification, et qui, correspondant à la définition de l'ouvrier social donnée par T. Negri, tentent, comme le disait cet idéologue, à lutter plus directement contre l'Etat que contre l'employeur, ce qui marque une priorité extrême de l'action politique sur l'action syndicale et a pu conduire dans certains cas à des actions terroristes, ou simplement à des actions anti-étatiques comme les mouvements de *autoriduzione*.

L'opposition centrale qui existe entre la thèse de Serge Mallet et la mienne est que je ne crois pas possible la formation dans la société industrielle de mouvements sociaux totaux, capables de devenir les acteurs centraux des luttes sociales et politiques. Je crois que le syndicalisme ouvrier, porteur assurément d'un mouvement social d'importance centrale, reste toujours subordonné à l'action proprement politique. En effet, les sociétés industrielles de type capitaliste ont été dominées par une indifférenciation des problèmes de fonctionnement de la société industrielle et des problèmes de gestion de l'industrialisation, au point que nous avons employé les mêmes mots pour désigner les deux ordres de réalité. Par capitalisme, nous entendons à la fois la direction de la société industrielle, et même parfois la rationalisation et l'industrialisation elle-même, en même temps qu'un mode spécifique d'industrialisation, celui qui est dirigé par des groupes ou des personnes privées ; par socialisme, nous entendons l'idéologie portée par le mouvement ouvrier pour la transformation de la société industrielle, mais aussi un mode d'industrialisation, opposé au mode capitaliste et qui est dirigé par l'Etat. C'est cette indifférenciation des problèmes structurels d'une société industrielle et des problèmes de développement et d'industrialisation, des problèmes

synchroniques et des problèmes diachroniques, qui empêchent la formation d'un mouvement social complet, qui ne peut exister que lorsque les problèmes structurels d'un type de société sont dissociés des problèmes de développement, de transformation historique. Ce qui indique aussi l'importance prophétique de la pensée de Serge Mallet, car à mesure que nos sociétés industrielles ou déjà post-industrielles ne croient plus que leur développement puisse être entièrement endogène, que ce soit la seule force de la rationalité et de la rationalisation qui assure leur progrès, leur développement apparaît soit comme l'œuvre volontaire de planificateurs, soit comme la capacité de résister à des concurrents extérieurs. De sorte que les problèmes du développement ne sont plus gérés et analysés dans les mêmes termes que ceux du fonctionnement de la production, d'une production qui d'ailleurs se transforme elle-même et met de plus en plus en cause non pas seulement l'organisation du travail, mais aussi la production de biens symboliques, la production d'une culture. On peut donc faire l'hypothèse que pour ces deux raisons complémentaires, doivent apparaître aujourd'hui, c'est-à-dire dans l'avenir qui commence aujourd'hui, des mouvements sociaux qui iront plus loin que le mouvement ouvrier, qui mettront en cause les fins et pas seulement les moyens de la production, alors même que se sépareront davantage de ces mouvements sociaux des débats politiques et des partis politiques définis par leur participation à la formation de décisions politiques davantage commandées par l'état de l'environnement international et technologique que par le fonctionnement de la société et par ses conflits sociaux. Nous assistons à une dissociation des problèmes sociaux et des problèmes politiques. Les problèmes politiques, répétons-le, sont dominés aujourd'hui par des choix tournés vers l'extérieur, vers les relations internationales et vers la technologie, tandis que les problèmes sociaux, tournés par définition vers l'intérieur, peuvent apparaître soit comme d'une importance plus limitée, lorsqu'on continue à les définir dans des termes traditionnels, soit au contraire comme des mouvements plus complets, plus autonomes, plus mobilisateurs. La France, qui a connu de manière répétée des mouvements étudiants de grande importance, est bien placée pour réfléchir sur l'apparition de nouveaux mouvements, dont on trouve pourtant des expressions plus mûres dans d'autres pays, comme l'Allemagne ou les Etats-Unis.

Le mouvement ouvrier a toujours été subordonné à l'action politique, quelle que soit l'orientation des partis qu'il appuie et le plus nettement dans les pays où sont parvenues au pouvoir des forces politiques qui se considèrent comme représentatives du mouvement ouvrier, qu'il s'agisse de partis social-démocrates et travaillistes ou de partis communistes. Cette subordination est moins visible dans la période centrale du mouvement ouvrier, symbolisée en France par le Front Populaire, qui est resté un moment central dans la mémoire collective des ouvriers, mais elle n'a jamais disparu. Largement prédominante avant la phase centrale du mouvement ouvrier, lorsque l'action syndicale était souvent subordonnée à une action politique qui pouvait prendre la forme du guesdisme, mais

qui pouvait aussi conduire à la subordination du syndicalisme à un pouvoir national ou municipal conservateur, voire réactionnaire, elle devient à nouveau prédominante dans la phase finale du mouvement ouvrier. Les syndicats français ont essayé de maintenir une visée politique, mais qui serait dominée par le mouvement ouvrier. C'est vrai sous des formes très différentes, aussi bien de la CGT et de la CFDT. De là la crise actuelle de ces syndicats. Cette union du syndicalisme et de la politique qu'ils s'efforcent de maintenir, correspond de moins en moins à la réalité. La CGT souffre d'être identifiée au Parti Communiste dont l'influence politique décroît ; la CFDT, en sens inverse, semble hésiter entre des prises de positions et la défense de valeurs générales et un recentrage de son action sur l'entreprise.

La conclusion principale à laquelle a conduit cette analyse est celle de l'unité du mouvement ouvrier. Sa nature, en tant que mouvement social, ne se transforme pas ; on ne peut pas parler du passage d'une figure à une autre du mouvement ouvrier. Les luttes syndicales se transforment en fonction de la conjoncture économique et politique, mais il n'existe qu'une présence de mouvement social dans les luttes ouvrières, qu'une figure du mouvement ouvrier, qui correspond à la phase centrale de l'évolution industrielle, celle du triomphe de l'organisation du travail sur l'autonomie ouvrière. Il faut donc dire à la fois que nous assistons, depuis longtemps déjà, à un déclin du mouvement ouvrier, mais en ajoutant que ce déclin est souvent accompagné d'un renforcement des luttes économiques et surtout d'un accroissement de l'influence politique du syndicalisme, en particulier dans les pays de régime social-démocrate qui se sont révélés plus capables que d'autres d'associer les syndicats à la formation des politiques économiques. En Italie aussi, peut-être parce que l'Etat était particulièrement faible, les organisations syndicales ont joué un rôle central, au même titre que les organisations patronales, dans la gestion de la société au début des années soixante-dix. La France est, comme les Etats-Unis, mais pour des raisons opposées, un des pays où la crise du syndicalisme est la plus profonde et où l'influence des syndicats est la plus limitée.

Il est de toutes manières arbitraire de parler de déclin du syndicalisme. Il est essentiel de distinguer l'analyse historique du syndicalisme de l'analyse sociologique du mouvement ouvrier, c'est-à-dire de la présence dans une lutte sociale, d'un mouvement social défini de manière précise comme l'affrontement central d'adversaires sociaux pour le contrôle des principales ressources culturelles.

La question que nous lègue le mouvement ouvrier et qui divise les analystes actuels est celle de l'existence ou non d'un mouvement social central dans un type de société. Tous ceux qui pensent qu'il ne faut plus parler de type de société mais bien de flux de changement pensent naturellement qu'il ne peut plus exister un mouvement social central et que de plus en plus s'accroîtra le poly-centrisme de notre société, dans laquelle les problèmes des minorités ethniques, ceux des femmes, ceux des jeunes ou des retraités, et beaucoup d'autres encore, deviendront de

plus en plus autonomes les uns par rapport aux autres. D'autres observateurs au contraire pensent que le type de société qui se forme sous nos yeux est dominé par les problèmes de la production des biens culturels, comme la société industrielle a été dominée par celle des biens matériels, et que c'est autour des problèmes du pouvoir culturel que se formera nécessairement un mouvement social central. Sous une forme limitée, cette idée a été défendue par M. Foucault ou F. Guattari, qui ont parlé de la transversalité des nouvelles luttes sociales. Je la défends sous une forme plus directe, et même plus abrupte, pour les raisons que j'ai déjà indiquées ; mais cette position n'est acceptable que si j'ajoute aussitôt que l'unité des luttes sociales sera de plus en plus thématique et de moins en moins organisationnelle, car l'unité des luttes ouvrières est largement venue de l'association du syndicalisme et de l'action politique. C'est parce que le but final de l'action ouvrière semblait être la prise du pouvoir que les luttes ouvrières semblaient avoir une unité qui était celle de l'adversaire principal lui-même, l'Etat. Il me semble au contraire que la capacité du nouveau mouvement social de se développer à travers des luttes sociales diverses est plus grande que n'était la capacité du mouvement ouvrier d'apparaître à travers la diversité des luttes syndicales, mais qu'en revanche le nouveau mouvement social ne peut plus compter sur un principe externe d'intégration. De là la conjonction d'une grande dispersion dans l'action et d'une grande intégration dans les aspirations et même dans les formes d'action.

Il faudra de plus en plus souligner les différences qui doivent séparer le nouveau mouvement social du mouvement ouvrier, mais il faut affirmer à nouveau que la question même de l'existence d'un nouveau mouvement social ne sera pas posée si on n'accepte pas de maintenir vivante la réflexion sur le mouvement ouvrier qui a dominé notre expérience historique depuis un siècle et demi. Au plus loin d'on ne sait quel retour soit à la Charte d'Amiens, soit au Front Populaire, il faut profiter de la distance croissante qui nous sépare de la phase centrale du mouvement ouvrier pour découvrir enfin la nature propre de celui-ci, trop longtemps recouverte par des idéologies de type scientifique ou évolutionniste. Je dirais même que c'est déjà aujourd'hui l'existence de nouvelles luttes sociales et d'un nouveau mouvement social qui nous permet enfin de parler du mouvement ouvrier comme d'un mouvement social et non pas comme de l'expression quasi-naturelle des contradictions du régime capitaliste ou de la modernité. Pendant un siècle, la tendance dominante fut à une explication non sociale des mouvements sociaux et, tout récemment encore, le succès de la pensée de L. Althusser a montré la force d'attraction d'une analyse naturaliste de la société, éliminant tout recours aux acteurs et cherchant des lois de la société comme il existe des lois de la nature. C'est au contraire la force et même l'excès de subjectivisme des nouvelles luttes sociales qui nous a rappelé qu'on ne pouvait pas réduire la situation et l'action des travailleurs de l'industrie à la loi de maximisation du profit, que les entrepreneurs eux-mêmes étaient des acteurs sociaux et pas seulement des porteurs impersonnels de la rationalité capitaliste du profit.

C'est pourquoi aujourd'hui le mouvement ouvrier nous apparaît comme un mouvement de travailleurs, alors qu'il a été longtemps considéré plutôt comme une réaction de prolétaires réduits à la misère et à l'impuissance. Nous ne regardons plus le mouvement ouvrier avec les catégories qui furent celles de la société industrielle. On pourrait ici s'inspirer de l'œuvre des meilleurs historiens pour dire que la connaissance du passé est constamment renouvelée par l'expérience du présent et par conséquent faire une généalogie des mouvements sociaux qui trouveraient dans le syndicalisme ouvrier des formes et des phases d'apparition d'un mouvement social qui ne peut en réalité être pensé qu'au-delà de la société industrielle, dans l'état à la fois de mutation sociale et d'incertitude politique et idéologique où nous nous trouvons aujourd'hui.